

**CONSEIL DES  
COMMISSAIRES  
DU  
10 NOVEMBRE  
1998**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

**CC-98-169**

Ouverture de  
la session et  
constatation  
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

**Les commissaires :**

Mmes Sylvie Belzile  
Lise Blackburn  
M. Gilles Cardinal  
Mmes Sonia Desgagné  
Diane Durand  
Ruth Gagnon  
M. Michel Girard  
Mmes Diane Gauthier  
Denise Hudon  
Chrystiane Jean  
M. Charles Lavoie  
Mme Diane Perron  
M. Rémy Simard  
Mmes Diane Tremblay  
Elaine Tremblay

**Les commissaires représentants des parents :**

M. André Boulianne (primaire)  
M. Michel Lemieux, (secondaire)

**Sont également présents :**

MM. Lucien Houde, directeur général  
Michel Cloutier, secrétaire général

**Absences motivées :**

Mme Jacqueline Asselin  
MM. Rino Beaulieu  
Régis Richard

---

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Denise Hudon  
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

**Sujets de décision :**

- Félicitations/élections municipales

**Sujets d'information :**

- Journal Le Gravillon

**ADOPTÉE**

**CC-98-170**

Ordre du jour

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier  
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 27 octobre 1998 en y apportant la correction suivante : au point CC-98-150, deuxième paragraphe, on devrait lire «...qu'on a déjà envisagé l'installation de l'entrée d'eau.» au lieu de «...qu'on a déjà procédé à l'installation de l'entrée d'eau».

**CC-98-171**

Procès-verbal/  
27 octobre 1998

**ADOPTÉE**

**CC-98-172**

Représentantes  
des parents et  
Président du  
Comité de pa-  
rents

Par la suite, le secrétaire général informe qu'à la suite de la convocation des membres du Comité de parents pour une première rencontre qui s'est tenue le 28 octobre dernier, M. Christian Joncas, représentant du Conseil d'établissement de l'école Vanier, a été élu président du Comité de parents. De plus, M. Cloutier présente aux membres du Conseil les deux personnes qui ont été élues parmi les membres du Comité de parents pour agir comme représentantes des parents au Conseil des commissaires : Mme Céline Simard, agira comme représentante de l'ordre d'enseignement primaire et Mme Christine Desgagné comme représentante de l'ordre d'enseignement secondaire. Ces deux personnes entre-ront en fonction le 3<sup>e</sup> dimanche de novembre, soit le 15 novembre.

Mme la Présidente félicite Mmes Simard et Desgagné pour leur élection et leur souhaite un excellent mandat. Elle transmettra également des vœux et des félicitations au président du Comité de parents.

**CC-98-173**

Campagne  
Centraide/  
rapport

Le secrétaire général introduit ensuite Mme Lise Gagné, chef de secrétariat à la direction générale, qui a assumé, en collaboration avec Mme Lise Routhier et MM. Michel Cloutier et Gilles Gagné, la responsabilité de la Campagne de financement Centraide, secteur public au sein de la Commission scolaire. Mme Gagné informe que l'opération qui s'est déroulée de façon plus intensive du 19 au 25 octobre 1998, a permis la cueillette d'un montant de 3265\$. Elle procède ensuite au tirage des trois œuvres d'art offertes gratuitement par des artistes locaux pour encourager les dons.

Mme la Présidente remercie Mme Lise Gagné pour sa collaboration et la félicite pour les résultats obtenus.

**CC-98-174**

Courrier reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay entre le 9 octobre et le 4 novembre 1998.

**CC-98-175**

Centre de mé-  
tallurgie/ forma-  
tion de comités

**CONSIDÉRANT** l'autorisation obtenue du ministère de l'Éducation pour la modernisation des infrastructures physiques du centre de formation en métallurgie ;

**CONSIDÉRANT** que depuis le dépôt initial du projet, les discussions dans le dossier ont fait évoluer la nature du projet ;

**CONSIDÉRANT** la planification de l'organisation des services éducatifs dispensés en métallurgie tant du côté des activités de base que des activités de main-d'œuvre ;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des partenaires impliqués dans ce dossier, à savoir, le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA), le Centre de haute technologie de Jonquière (CHT), le Cégep de Chicoutimi et le Centre de formation et de développement en métallurgie inc. (CFDM) ;

**CONSIDÉRANT** le partenariat avec le secteur des entreprises, tant les grandes entreprises que les PME ;

**CONSIDÉRANT** les exigences pédagogiques des programmes de *Soudage sur tuyaux*, *Ferblanterie-Tôlerie*, *Soudage-Montage*, relativement aux infrastructures physiques ;

**CONSIDÉRANT** la complémentarité des différents plateaux de formation au regard de la métallurgie ;

**CONSIDÉRANT** le concept novateur d'école-entreprise qui est partie prenante de la réalisation de ce projet ;

**CONSIDÉRANT** l'enveloppe budgétaire disponible pour réaliser le projet ;

**CONSIDÉRANT** la cohabitation de trois unités administratives distinctes dans le même établissement, soit, le centre de formation en métallurgie, le centre de l'éducation des adultes Laure-Conan et la polyvalente Laure-Conan;

**CC-98-175**

Centre de métallurgie/ formation de comités suite...

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service de l'éducation des adultes et du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :**

1. De former un comité chargé de planifier la réalisation des travaux nécessaires à la modernisation des infrastructures du centre de formation en métallurgie, à la polyvalente Laure-Conan, tenant compte des considérants ci-haut mentionnés et des services éducatifs qui y seront dispensés. Ce comité sera composé de la manière suivante :

- le directeur des services éducatifs «adultes»
- le directeur des services des ressources matérielles
- un représentant d'entreprise
- le directeur du centre de formation en métallurgie
- le directeur du centre de l'éducation des adultes Laure-Conan
- le directeur de la polyvalente Laure-Conan
- un commissaire du comité de service de l'éducation des adultes et deux commissaires du comité de service des ressources matérielles.

**et**

2. De former un comité chargé de veiller à la bonne marche des travaux à réaliser, tenant compte des différents objectifs fixés, lequel sera composé de la manière suivante :

- le directeur des services des ressources matérielles
- les professionnels sélectionnés
- le directeur de la polyvalente Laure-Conan
- le directeur du centre de formation en métallurgie
- le directeur du centre de l'éducation des adultes Laure-Conan.

**ADOPTÉE**

**CC-98-176**

Inspecteur/Loi sur la protection des non-fumeurs

**CONSIDÉRANT** que la Loi sur la protection des non-fumeurs requiert que c'est à la plus haute autorité de la Commission que revient le pouvoir de désigner le ou les inspecteurs dans un milieu école ou centre ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay et résolu :**

De désigner M. Denis Gagnon, concierge, ainsi que Mme Anne Savard, directrice suppléante du centre d'éducation des adultes Valin, comme inspecteurs au sens de la Loi sur la protection des non-fumeurs ;

**ADOPTÉE**

**CC-98-177**

Candidature/ Expo-Sciences Bell/finale québécoise de l'an 2000

**CONSIDÉRANT** l'invitation du Conseil du loisir scientifique Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'effet que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay se joigne au groupe de partenaires formé par le Conseil du loisir scientifique et réunissant l'Expo-Sciences régionale, l'Université du Québec à Chicoutimi et le Cégep de Chicoutimi, pour présenter conjointement un dossier de candidature pour la tenue de la Super Expo-Sciences Bell, finale québécoise de l'an 2000 ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :**

D'accepter la proposition du Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de poser, conjointement avec l'Expo-Sciences régionale, l'Université du Québec à Chicoutimi et le Cégep de Chicoutimi, la candidature de Chicoutimi pour la tenue de la Super Expo-Sciences Bell, finale québécoise de l'an 2000.

**ADOPTÉE**

**CC-98-178**  
Adhésion/ Corporation de l'Expo-Sciences régionale

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier et résolu :**

De désigner M. Jean-Roch Simard, conseiller pédagogique en sciences, pour agir comme représentant de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au sein du Conseil d'administration de la Corporation de l'Expo-Sciences régionale.

**ADOPTÉE**

Puis, après échanges et discussion,

**CC-98-179**  
Représentation : Club Lions Ville de La Baie

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné et résolu :**

D'autoriser une représentation de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au souper-bénéfice du Club Lions de La Baie, qui aura lieu le 14 novembre 1998, par l'achat d'un billet à 50\$.

**ADOPTÉE**

**CC-98-180**  
Représentation: Fondation Roland-Saucier

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon et résolu :**

D'autoriser une représentation de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au dîner-bénéfice de la Fondation Roland-Saucier, qui aura lieu le 21 novembre 1998, par l'achat d'un billet, au coût de 100\$.

**ADOPTÉE**

**CC-98-181**  
Achat de matériel électrique/ école André-Gagnon

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité du service des ressources matérielles;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile et résolu :**

D'entériner la décision prise par la direction générale et d'octroyer un contrat d'achat de matériel électrique pour la réalisation du projet de construction de l'école André-Gagnon au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Lumen inc., pour un coût global de 21 383,19 \$ (taxes non incluses).

**ADOPTÉE**

**CC-98-182**  
Aliénation d'immeuble/école St-Joachim

**CONSIDÉRANT** la résolution CE97-76, adoptée par la Commission scolaire de Chicoutimi, lors de la session extraordinaire du Comité exécutif, tenue le 13 mai 1997, acceptant le principe de céder l'école Saint-Joachim à la Ville de Chicoutimi, considérant que la Commission scolaire n'en a plus besoin à des fins pédagogiques ou administratives ;

**CONSIDÉRANT** la résolution 97-1068 adoptée lors de la séance spéciale du Conseil de Ville de Chicoutimi, tenue le 20 mai 1997, acceptant d'acquérir ladite bâtisse pour une somme nominale de 1\$;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Michel Girard et résolu :**

D'acheminer au ministère de l'Éducation une demande d'aliénation d'immeuble pour l'école St-Joachim;

D'autoriser la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, les documents inhérents à cette demande.

**ADOPTÉE**

**CC-98-183**

Services éducatifs dispensés école La Source

Puis, après échanges et discussion,

**CONSIDÉRANT** la décision prise par le Conseil provisoire (voir CC-97-208), lors de la session ordinaire du 27 avril 1998 pour que demande soit faite à la ministre de l'Éducation de reconnaître l'école La Source (Chicoutimi) comme établissement aux fins d'un projet particulier ;

**CONSIDÉRANT** que la ministre de l'Éducation a approuvé, en date du 4 juin 1998, l'établissement aux fins d'un projet particulier de l'école La Source (Chicoutimi) pour être valable pour l'année scolaire 1998-1999 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'envisager de définir dès maintenant les modalités organisationnelles de l'école La Source (Chicoutimi), notamment pour l'année 1999-2000 ;

**Il est proposé par M. Rémy Simard et résolu :**

De constituer un comité ad hoc chargé d'étudier la question des services éducatifs à dispenser à l'école La Source (Chicoutimi) pour l'année 1999-2000, lequel sera constitué des personnes suivantes :

- 1 représentant de la direction générale
- 1 représentant des services éducatifs la direction de l'école La Source
- 1 représentant du Conseil d'établissement de l'école
- 1 représentant du Conseil des commissaires choisi parmi ceux siégeant au Comité des services éducatifs

**ADOPTÉE**

**CC-98-184**

Félicitations/ élections municipales

**Il est proposé par Mme Liz S. Gagné et résolu :**

D'adresser les félicitations du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay aux candidats élus ou réélus à la mairie des différentes municipalités de la région concernées, lors des élections municipales qui se sont déroulées le 1<sup>er</sup> novembre 1998, notamment à M. Jean-Marie Beaulieu, ex-président de la Commission scolaire de Chicoutimi qui a été élu maire de la Municipalité de Laterrière, et à M. Noël Tremblay, directeur de la polyvalente Dominique-Racine, réélu maire de la Municipalité de Canton Tremblay.

**ADOPTÉE**

**CC-98-185**

Rapport de la présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil des principales représentations qu'elle a faites depuis la dernière séance du Conseil :

Le 28 octobre 1998, participation à une rencontre avec les représentants de la firme des vérificateurs (Samson Bélair, Deloitte, Touche), en vue de préparer la présentation au Conseil des commissaires, des états financiers 1997-1998 des ex-commissions scolaires;

Le 30 octobre 1998, rencontre avec les représentants de la Société de développement économique de Ville de La Baie (SODEB), relativement à la mise en place des centres locaux de développement (CLD) sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Le problème majeur qui se présente, c'est la répartition du financement entre chacun des secteurs, soit, La Baie, Chicoutimi et Jonquière;

Le 3 novembre 1998, le comité formé des membres de l'Exécutif a tenu une première rencontre relativement à la préparation d'un projet de délégation de pouvoirs. Un plan de travail a été établi avec la direction générale. Cette dernière s'adjoindra l'équipe des directions de service comme ressource;

Le 5 novembre 1998, participation à une rencontre avec les vérificateurs des ex-commissions scolaires où ceux-ci livraient le résultat des états financiers pour l'exercice 1997-1998;

Participation à un comité de sélection pour le choix d'une personne en vue d'assurer le remplacement temporaire de la directrice de l'école Des Quatre-Vents;

Par la suite,

**CC-98-186**  
Rapport du directeur général

Monsieur le Directeur général présente un bref compte rendu des démarches auxquelles il a participé récemment ou interventions qu'il a faites dans certains dossiers d'importance, notamment :

**Quant à la tenue d'une journée d'étude du personnel enseignant le 18 novembre 1998**

✓ Le Syndicat de l'enseignement du Saguenay a informé la Commission scolaire que ses membres tiendront une journée d'étude le 18 novembre prochain. La Fédération des commissions scolaires du Québec a fait parvenir aux commissions scolaires une documentation quant aux démarches à faire en pareille situation. Un complément d'informations reste à venir.

**Quant à une collaboration d'employés de la Commission lors de l'Halloween**

✓ Le 31 octobre dernier, une trentaine d'employés de la Commission scolaire ont collaboré gracieusement avec le Service de sécurité publique de Ville de La Baie et de Ville de Chicoutimi pour accroître la sécurité de certains groupes d'enfants, dans le cadre de la fête de l'Halloween.

**Quant à la clientèle scolaire au 30 septembre 1998**

✓ Le directeur général livre une information préliminaire sur la clientèle «jeune» au 30 septembre 1998 : au préscolaire, on dénombre 1437 élèves, au primaire, 8174 et au secondaire, 6850 élèves.

**Quant au remplacement d'une direction d'école**

✓ M. Mario Gagnon, enseignant à la polyvalente Fréchette, assumera la suppléance à la direction de l'école Des Quatre-Vents pour une période d'environ trois mois.

**CC-98-187**  
Rapport des comités de service

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu, pour leur information, une copie des comptes rendus des comités de service suivants :

- ☐ Comité de service des ressources financières
- ☐ Comité des services éducatifs
- ☐ Comité de service des ressources matérielles et informatiques

**CC-98-188**  
Élections provinciales

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu copie d'un communiqué émis par la sous-ministre Pauline Champoux-Lesage, le 30 octobre 1998, rappelant certaines dispositions de la Loi électorale dont on devra tenir compte lors des élections générales au Québec du 30 novembre 1998. Ce communiqué mentionne entre autres, que «Le jour du scrutin est jour de congé pour les élèves d'une commission scolaire située dans une circonscription où se tient une élection...». Le personnel enseignant tiendra une journée d'évaluation et de planification ce jour-là, de préciser le directeur général.

**CC-98-189**  
Planification/ utilisation des bâtisses

Les membres du Conseil ont également reçu une grille de planification relative au dossier sur l'utilisation des bâtisses de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, ayant comme objectifs de déterminer l'utilisation des bâtisses (écoles, centres, centre administratif, etc.) de la Commission pour les trois prochaines années et de préciser leur vocation.

**CC-98-190**  
Délégation de pouvoirs/suivi/ Comité ad hoc

Le comité ad hoc, constitué des membres de l'Exécutif, en vue d'élaborer un projet de règlement de délégation de fonctions et pouvoirs du Conseil des commissaires a tenu une première rencontre le 3 novembre dernier. Il a déposé aux membres du Conseil une grille de planification relativement à ce règlement, de préciser le directeur général.

**CC-98-191**  
Journal  
Le Gravillon

Mme la commissaire Lise Blackburn présente au Conseil, le journal Le Gravillon, édition d'octobre 1998. C'est un journal produit par les élèves de cinquième secondaire de l'école Charles-Gravel, dans le cadre de l'option journalisme. Elle rappelle que l'école Charles-Gravel a obtenu pour la réalisation de cette publication, le Mérite classique du français au secondaire attribué dans le cadre de la Semaine du français 1997.

**CC-98-192**  
Revue l'Activité  
économique

Une copie d'un article intitulé «La formation sur mesure en progression constante» paru dans la revue L'Activité économique, édition octobre-novembre-décembre 1998, a été remise aux membres du Conseil pour information. On y retrouve entre autres, le résumé d'une entrevue avec M. Bertrand Tremblay, directeur des services éducatifs «adultes, qui livre de l'information sur le Service aux entreprises de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**CC-98-193**  
Ajournement au  
17 novembre

**Il est proposé par M. Rémy Simard  
et résolu :**

D'ajourner la présente séance au mardi 17 novembre 1998.



